

Février 2016

# Des crimes impardonnables ?!

**Le Pape François a choisi le thème de la Miséricorde pour guider l'année 2016. Au-delà des échos médiatiques et de l'agenda de l'Église catholique, ce terme ne renvoie-t-il pas inévitablement à des réalités vécues dans de nombreux pays qui vivent des violences ?**

“L'Église mobilise tous azimuts pour la miséricorde” titrait le 18 janvier 2016 le quotidien La Libre Belgique. Référence était ainsi faite à l'année de la Miséricorde choisie par le Pape François.

À l'heure où le monde est devenu un village, les enjeux internationaux touchent inévitablement les citoyens belges : ces derniers peuvent se sentir spectateurs impuissants des réalités retransmises par les médias ; mais ils peuvent également percevoir au quotidien la souffrance vécue par leurs concitoyens venus chercher refuge en Belgique.

C'est donc un fameux défi qui est proposé cette année par le leader religieux catholique. L'année de la Miséricorde... quel beau mot... quelle tâche difficile !

*C'est un fameux défi qui est proposé cette année par le leader religieux catholique. L'année de la Miséricorde... quel beau mot... quelle tâche difficile !*

Si on s'arrête à la définition qui nous est donnée par le dictionnaire Larousse, la miséricorde est la “pitié qui pousse à pardonner à un coupable, à un vaincu”. Ce serait donc un pardon accordé par pure bonté. Le mot et son sens sont beaux. Ils font écho à ce que nous pouvons être de meilleur sur cette terre : être généreux, donner sans attente de retour, en faisant fi de nos sentiments de tristesse, parfois de colère. Souvent... de peur.

Mais la vie des humains est complexe et de nombreuses situations sur terre jettent le doute sur cette possibilité de pardon. Se pose alors la difficile question : peut-on tout pardonner ?

## Peut-on forcer une victime à pardonner ?

Les témoignages de personnes ayant vécu les atrocités de la guerre nous montrent à quel point l'être humain croyant peut parfois se sentir coincé entre ce qu'il pense que la foi lui dicte (un pardon inconditionnel ?) et la dure réalité de son vécu. Ainsi, lors d'une rencontre avec des Congolais venant de l'Est de la RDC (région dans laquelle les groupes armés continuent à semer la terreur), un participant s'est exclamé : “je ne peux pas pardonner”. Autre témoignage parlant, celui d'une Colombienne qui nous est relaté par la chercheuse de l'UCL Valérie Rosoux : “Laissez-moi ma haine, ils m'ont tout pris, c'est tout ce qu'il me reste”<sup>1</sup>.

On le voit, le terme de “miséricorde” revêt de nombreuses connotations... religieuses, certes mais aussi sociales.

Dans le cadre de conflits internationaux, deux visions peuvent s'opposer : celle du pardon “à tout prix” est défendue par des personnalités comme l'essayiste Paul Thibaud qui préconise que “Dans des situations d'après-guerre civile, il faut savoir passer l'éponge”. L'argument principal est que pour reconstruire une nation divisée, il faut oublier le passé et se concentrer sur le futur. Mais est-ce réellement possible ? Peut-on forcer une victime à oublier ?

<sup>1</sup> Les propos de Valérie Rosoux ont été recueillis le 12 décembre 2014 lors d'un atelier d'échange sur l'éducation à la mémoire organisé par Justice et Paix en collaboration avec l'ONG RCN Justice et Démocratie.

Louis Joinet, ancien rapporteur spécial de l'ONU sur la lutte contre l'impunité, répond à cela que "À trop passer l'éponge, la plaie ne cicatrise pas". Cela implique que la non prise en compte des revendications des victimes d'une guerre (reconnaissance des faits, droit à la vérité, travail de mémoire, accès à la justice) peut mener à la résurgence du conflit.

Valérie Rosoux va dans le même sens lorsqu'elle parle du "temps de la haine", parfois nécessaire<sup>2</sup>. Pour elle, il faut non seulement des années mais aussi souvent des générations pour que descendants des victimes et des bourreaux puissent apaiser la charge affective liée au passé.

*À trop passer l'éponge, la plaie ne cicatrise pas.*

*Louis Joinet, ancien rapporteur spécial de l'ONU sur la lutte contre l'impunité*

## Vivre-ensemble et réconciliation

Les exigences de la vie en collectivité nous amènent au concept, complexe, de la réconciliation. Ce terme, nous le constatons lorsque nous interrogeons les participants à nos rencontres-débat, est multiforme : il y a autant de définitions que de personnes présentes. Valérie Rosoux nous fournit une grille de lecture intéressante. À ses yeux, il y a trois façons de concevoir la Réconciliation, sur une échelle allant d'une vision minimaliste à une vision maximaliste :

- Au niveau macro, la réconciliation «*structurelle*» a pour objectif l'unique co-existence. Elle se base sur l'intérêt des parties en jeu. Ainsi, la réconciliation franco-allemande après la seconde guerre mondiale, et par là-même la construction européenne, avait pour premier objectif les intérêts économiques et la reconstruction post-conflit. Ce sont donc

les instances politiques qui sont à l'initiative.

- Au niveau meso, la réconciliation de type *socio-psychologique* va plus loin et touche au cœur des gens, à leurs relations. Elle a pour objectif de susciter le respect entre les parties prenantes. Le même exemple franco-allemand peut illustrer cette vision mais on n'est plus ici au niveau institutionnel. On parle des relations entre les populations : échange de huit millions d'étudiants via l'OFAJ (Office Franco-allemand pour la Jeunesse) ou les jumelages de villes et villages.
- Enfin, au niveau micro, l'objectif est ambitieux. Il se situe à un niveau *spirituel* et souhaite établir une harmonie. Cette vision est fortement basée sur le pardon comme condition d'une véritable guérison collective, des victimes et des bourreaux. Le cas emblématique de l'Afrique du Sud illustre parfaitement cette approche : la Commission Vérité et Réconciliation a eu pour objectif de favoriser une réconciliation nationale, entre victimes et auteurs des violations des droits humains, et ce au lendemain de l'Apartheid. Cette expérience, bien que non-exempte de difficultés et de limites, a servi de modèle à d'autres initiatives au lendemain de conflits.

On peut donc se réconcilier sans avoir à pardonner. On est loin ici d'une vision dualiste où on est soit dans la guerre, soit dans la réconciliation ! Ce qui nous paraît intéressant dans cette analyse, c'est qu'elle ne comporte pas une échelle de valeur. Il ne s'agit pas de différencier une « vraie » réconciliation d'une « fausse », mais de comprendre d'où vient l'initiative et de percevoir l'intérêt de la complémentarité des approches.

La question du « qui décide » est donc cruciale. Lorsque l'acteur - quel qu'il soit : État, instance supranationale, association, médiateur -, qui impulse un mouvement de réconciliation (...) ne tient pas compte de la complexité de la situation, l'engrenage de l'incompréhension et de la frustration peut

<sup>2</sup> Idem.

être source de reprise ou de durcissement du conflit.

## Est-il fou de pardonner ?

Après plusieurs séjours au Rwanda pendant lesquels il a écouté différents acteurs, du génocide de 1994<sup>3</sup>, le journaliste et sociologue Benoît Guillou propose une typologie du pardon :

- Le pardon-coercition, contrainte d'une autorité qui vise l'unité à tout prix « pour maintenir la cohésion sociale » ;
- Le pardon-transaction qui, à l'initiative de la victime ou du bourreau, a pour fin une transaction de type « marchande » : obtenir des excuses; une réduction de peine...
- Le pardon-réciprocité pour lequel l'intervention d'un tiers, facilitateur, est souvent nécessaire, permet la mise en place d'un cadre de reconnaissance mutuelle qui laisse un espace à l'autre, victime ou bourreau.
- Le pardon-révolution est à l'initiative unique de la victime qui donne, sans contrepartie, son pardon. Mais une réversibilité est possible puisqu'une ouverture est laissée au bourreau : ce dernier peut, en toute liberté se repentir.

Bien entendu, ces quatre figures peuvent s'opposer ou au contraire s'articuler, être complémentaires. De notre point de vue, la quatrième figure est celle qui correspond au mieux au concept de miséricorde : le pardon est un don. Est-il pour autant folie ? Comme l'entend le philosophe français Jacques Derrida : "Si je dis, comme je le pense, que le pardon est fou, et qu'il doit rester une folie de l'impossible, ce n'est certainement pas pour l'exclure ou le disqualifier. Il est peut-être même la seule chose qui arrive, qui surprenne,

<sup>3</sup> "Le pardon est-il durable? Une enquête au Rwanda" aux éditions François Bourin, 2014.

comme une révolution, le cours ordinaire de l'histoire, de la politique et du droit".

## Prendre le temps d'écouter ceux qui ont tant à raconter

Les recherches de Valérie Rosoux et de Benoît Guillou, que nous citons ici, nous montrent qu'il n'y a pas de solution miracle, qu'il faudrait appliquer à toute situation, en tout temps. Si chaque cas est complexe, il nous semble qu'il y a cependant un préalable : l'écoute des acteurs en présence. Pour qu'une réconciliation soit durable, elle doit passer par l'écoute des ressentis et des besoins. Comme nous le dit Vladimir Jankélévitch (Philosophe français, résistant pendant la seconde guerre mondiale), "Pour pardonner, il faut se souvenir"<sup>4</sup>. Dès lors qu'il y a cet exercice de mémoire, victime et bourreau peuvent recréer les conditions d'un vivre-ensemble futur.

*Pardonner ou demander pardon n'efface pas la responsabilité personnelle des actes*

De là découle le fait qu'il ne faut pas séparer d'office pardon et justice : pardonner ou demander pardon n'efface pas la responsabilité personnelle des actes et, dans la plupart des cas, victime et bourreau n'ont pu se rencontrer que parce que le sentiment de justice était présent. En 2008, la rencontre des Évêques africains à Rome autour du thème de la réconciliation avait été fortement marquée par le témoignage d'une Rwandaise : "Ma sœur m'a convaincue d'aller à la rencontre du tortionnaire de ma famille. J'ai été le voir en prison. Il a reconnu les faits et m'a demandé pardon. J'ai pu lui donner mon pardon". Le partage de ce souvenir ineffaçable nous montre à quel point la question de la mémoire est incontournable. Les blessures qui nous semblent passées car

<sup>4</sup> "Le pardon" aux éditions Aubier, 1967.

d'hier sont parfois bien présentes dans nos esprits. Cette mémoire traverse nos vies et fait l'objet de choix, non seulement individuels, mais aussi collectifs et politiques. Une

réflexion sur le pardon ne peut donc s'en détacher.

Auteur :  
Axelle Fischer